

876 Avenue Colonei Ebeva Kinshasa - Gorg evi République Démocratique au Congo www.sekonor.cd E-mail.into@seson-o.cd Tel. +243 (0) 970 128 062 +243 foi 970 128 062

ACCORD DE CONFIDENTIALITÉ ET DE NON-DIVULGATION

Entre:

La Société Sesomo Services SARL, dont le siège social est à Kinshasa Avenue Colonel Ebeya nº 396, Commune de Gombe, immatriculée au Registre du Commerce à Kinshasa sous le numéro CD/KNG/RCCM/13-B-01.32L, ici représentée par Monsieur YANNICK MIANKUIKILA Responsable du Placement, Ci-après désigné par « l'employeur » ou « la société » ;

1

Monsieur/Martime Kulondwa Uthigo Jesemie affecté à la société Bboxx en qualité de customer support application Developer ci-après désigné par « l'employé » ou « l'agent » ;

Tous indistinctement désignés par les « parties » ;

Il convenu et préalablement rappelé ce qui suit :

La Société veille à garantir la confidentialité des informations importantes auxquelles peuvent avoir accès ses employés dans le cadre de l'exercice de leur contrat de travail affectés dans directions et services clés

L'employé reconnaît librement que pendant l'exécution de son contrat de travail dans l'une des directions indexées (Finances. RH et des services) de la société, il sera amené à gérer des informations professionnelles secrètes et substantielles. Il s'engage à les traiter avec diligence et intégrité et à prendre les dispositions nécessaires pour prévenir leur divulgation à des tiers parties ou aux autres collègues non affectés à ces directions et ce, pendant la durée du présent contrat qu'après sa cessation ;

I. DÉFINITIONS

Au sens du présent contrat :

- Confidentialité: elle s'entend du fait pour l'agent dépositaire des informations de s'assurer que celles-ci ne sont accessibles qu'à ceux dont l'accès est autorisé;
- Non-divulgation: devoir astreint à tout employé affecter à une direction lui donnant accès à des informations importantes voulues secrètes par nature de ne pas les rendre publiques, ni les communiquer à des entreprises concurrentes, ni les partager à des tiers pendant et après l'exécution des fonctions liées à son contrat;
- 3. Engagement : manifestation de la volonté à se soumettre aux prescrits du présent contrat

Kinshasa 245 970 128 085 Lubumbashi 243 997 558 150

Goma - 243 970 128 230 Kolwezi



Republique Democratique (in Congre www.setornu.co E-mail: info@sesomo.co Tel: +243 (0) 976 128 06(+243 (0) 976 128 06(

4. Informations confidentielles : s'entendent généralement de toutes les données chiffrées ou lettrées de la Société dont a accès l'employeur et dont la divulgation est susceptible de révéler la politique commerciale (les listes de clients, les données sur les prix, les sources d'approvisionnement, les donnée financières, les données sur les techniques de production ou de vente, portefeuille des débiteurs), politique managériale, les stratégies techniques et les plans marketing, les dossiers administratifs des employés et les états financiers et rapports d'audit de la Société;

II. OBJET

Le présent accord engage de manière ferme et irrévocable les parties à garantir la confidentialité et la nondivulgation des informations sensibles appartenant à la Société BBOXX Capital RDC SARL.

III. DURÉE

Le present contrat à la même durée que le contrat de travail signé par l'employé.

Cependant, pour les employés sous contrat à durée déterminée, l'obligation de non-divulgation demeure en vigueur jusqu'à trois ans après la résiliation de leur contrat. En revanche, ces employés seront déliés de l'obligation de confidentialité à l'issue de cette période.

L'employé dépositaire des informations confidentielles affecté à un nouveau poste continue d'être lié par le présent contrat.

IV. OBLIGATIONS DES PARTIES " "

L. La Société s'engage :

À renforcer le protocole de sécurité pour l'accès aux informations confidentielles ;

A mettre en place un système de traçabilité des documents échangés entre les différents services ;

2. L'employé s'engage :

- À ne pas transmettre ces renseignements, informations, éléments matériels ou documents à des personnes au sein ou à l'extérieur de BBOXX qui ne sont pas autorisées à y avoir accès ;
- A ne pas publier ces renseignements ou informations;
- À ne pas communiquer ces renseignements ou informations sans autorisation préalable :
- À ne pas utiliser ou divulguer ces renseignements ou informations pour des raisons autres qu'à des fins officielles autorisées;
- A ne pas retirer ces renseignements ou informations des lieux de travail sans permission prealable;
- À accepter l'entière responsabilité de veiller à la confidentialité et à la sauvegarde de ces renscignements ou informations dans l'éventualité où ils me seraient confiés ;
- À prendre toutes les mesures raisonnables pour empêcher toute personne non autorisée d'examiner et/ou de copier de tels renseignements ou informations :

Kinshasa 245 970 128 086 Lubumbashi

Gome - 245 970 128 250

Kolwezi 243 977 558 150



396 Avenue Colonel Ebey a
Kinshasa - Grentier
République Démucratique du Conac
www.scsonia.c.d
[Email: nfustasserm acc
fel: +243 (0) 970 128 080
+244 (0) 970 128 080

V. PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Les parties reconnaissent que les programmes ; informations et outils dont a accès l'employé sont de l'entière propriété de la Société qui jouit de tous les attributs y afférents ;

VI. RESPONSABILITÉ

L'employé qui enfreint les clauses du présent contrat commet une faute lourde et s'expose à une résiliation de son contrat de travail ou à des éventuelles actions en justice en paiement des dommages et intérêts.

Nom: Fonction	Signature	Date
Kulondiva Milnigo -	Teremie (And)	05/12/2024